

SG BLACKROCK OBLIGATIONS EURO ISR

Rapport mensuel



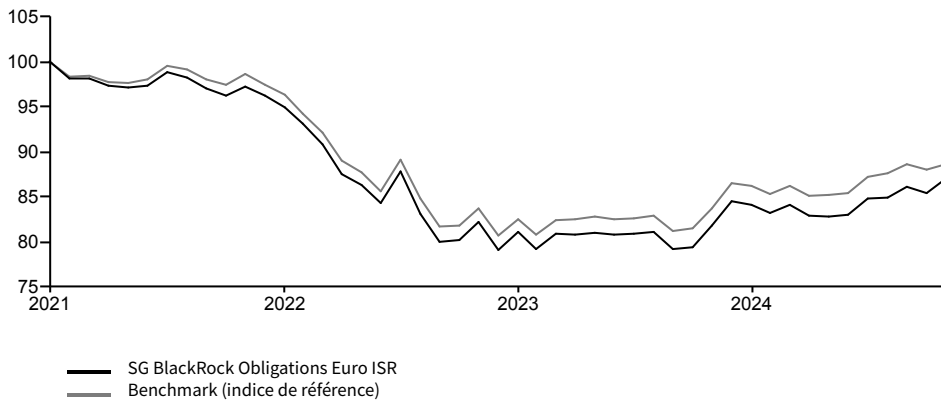
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Index (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans, en investissant de manière prépondérante dans des titres de créances négociables à revenu fixe non spéculatifs (Investment Grade). La sélection des émetteurs combine des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	1,94%	2,46%	2,99%	6,42%	-3,63%	-	-3,56%
Benchmark	0,65%	1,13%	2,39%	5,80%	-3,52%	-	-3,12%
Ecart	1,29%	1,33%	0,61%	0,62%	-0,11%	-	-0,44%

Performances calendaires	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	6,84%	-17,76%	-	-	-
Benchmark	7,19%	-17,18%	-	-	-
Ecart	-0,35%	-0,59%	-	-	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité		
	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	5,06%	7,60%	-
Benchmark	4,60%	7,18%	-

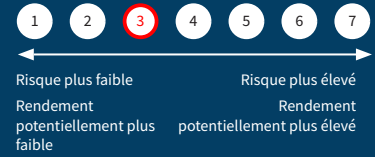
Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

NOVEMBRE 2024

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0050000423	87,01
Actifs nets	1377,33 M€

Indicateur synthétique de risque ISR



Risque plus faible ← Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible → Rendement potentiellement plus élevé

SFDR

Art 8

Minimum d'investissement durable

20%

Date de lancement

28 janvier 2021

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG 29 Haussmann

Société de gestion en déléation

Blackrock

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

100 EUR

Souscription minimum

1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée	2,00%
Coûts de sortie	0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,03%
Frais de transaction	0,62%

Coûts accessoires

Frais de performance	0,00%
----------------------	-------

Benchmark (indice de référence)

Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Index

Éligibilité

Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : www.sg29haussmann.societegenerale.fr

Critères financiers

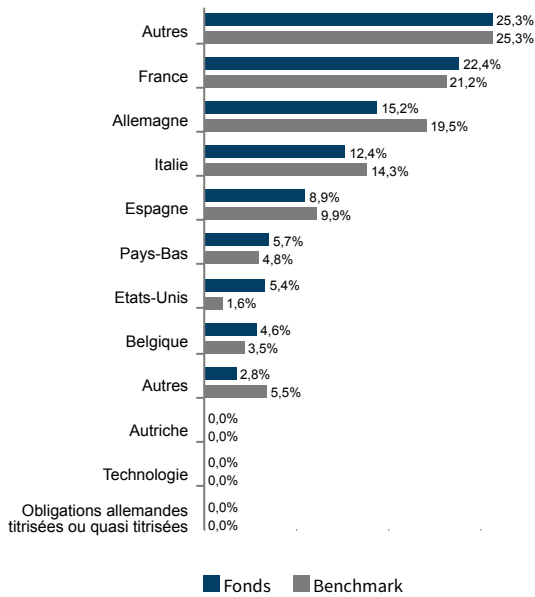
STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Notation moyenne	A+
Maturité moyenne (années)	8.62Y
Sensibilité aux taux d'intérêt	6.7
Rendement du portefeuille à échéance	2.8

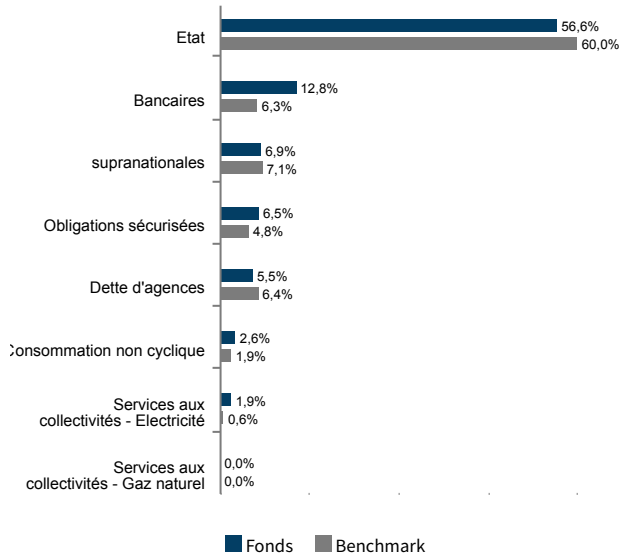
10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
France (république)	15,6%	Obligations d'état	France
Italie (république)	10,9%	Obligations d'état	Italie
Allemagne (république fédérale)	10,3%	Obligations d'état	Allemagne
Espagne (royaume)	8,1%	Obligations d'état	Espagne
Union européenne	4,3%	supranationales	Supranational
Belgique (royaume)	2,9%	Obligations d'état	Belgique
Pays-Bas (royaume)	2,3%	Obligations d'état	Pays-Bas
KFW	2,2%	supranationales	Allemagne
Nationwide Building Society	1,9%	obligations d'entreprises	Etats-Unis
Banque Européenne D'investissement	1,8%	supranationales	Supranational

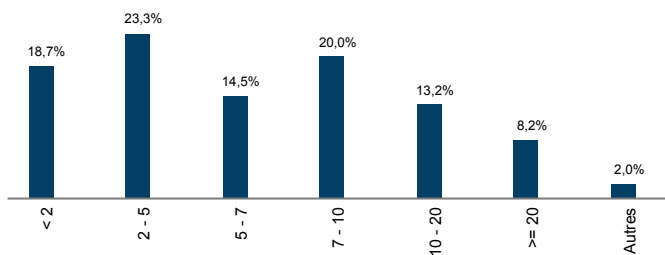
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



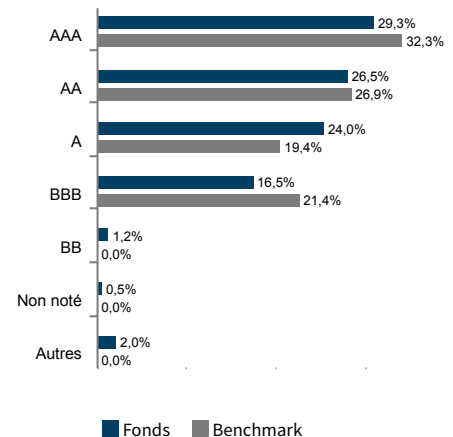
RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION PAR NOTATION



Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	7,0	7,0
Couverture de la notation ESG	97,10%	100,00%
Note ESG	A	A
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / million investi)	63,3	53,3
Couverture de l'empreinte carbone	100,00%	99,90%

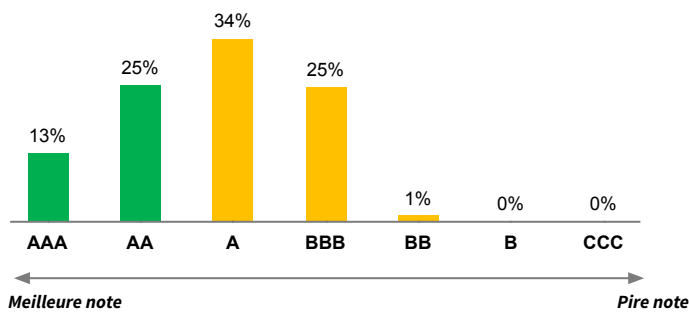


Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

ENGAGEMENTS DURABLES

Investissement durable	26.9
Objectifs environnementaux	23.1
Objectifs sociaux	3.8
Taxonomie	0.0

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



5 PRINCIPALES OBLIGATIONS VERTES

	Poids dans le fonds	Type
Union européenne	2,6%	Autorités locales
Allemagne (république fédérale)	2,4%	Etat
Italie (république)	1,4%	Etat
KFW	1,3%	Autorités locales
Banque Européenne D'investissement	1,2%	Autorités locales

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
EUROGRID GMBH	68,1%	0,2%
EDP SA	46,0%	0,2%
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA SA	46,0%	0,1%
DIGITAL DUTCH FINCO BV	96,5%	0,1%
EDP FINANCE BV	46,0%	0,0%

INDICATEURS D'IMPACT

FS_Obligations vertes

17% Univers: 6,5%
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%



Main-d'œuvre représentée

58% Univers: 61,9%
Couverture MSCI (fonds/univers) 15,2%/12,2%



Membres indépendants au Conseil d'administration

85% Univers: 83,4%
Couverture MSCI (fonds/univers) 27,2%/23,2%



Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE

65% Univers: 69,1%
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

COMMENTAIRES DE GESTION

En novembre, les rendements mondiaux des obligations sans risque ont baissé, les bons du Trésor américain étant en tête de liste. Le rendement du Trésor américain à 10 ans a baissé de 11 points de base à 4,18 %, tandis que les Bunds allemands ont connu une baisse plus importante de 30 points de base, terminant à 2,09 %. Les données économiques de la zone euro ont montré des résultats mitigés, les PMI indiquant une contraction mais un marché du travail résistant, le taux de chômage étant resté à 6,3 %. L'inflation de base a augmenté à 2,74 %, et la BCE s'est concentrée sur les indicateurs prévisionnels, suggérant des réductions possibles des taux d'intérêt en 2025.

La France a été confrontée à des troubles politiques, le budget d'austérité du Premier ministre Barnier ayant entraîné un vote de défiance, ce qui a fait grimper les rendements obligataires français au-dessus de 3 % et élargi les écarts par rapport aux Bunds allemands. Les élections américaines et la réélection de Trump ont ajouté de l'incertitude budgétaire, avec des rendements obligataires fluctuants et des inquiétudes des investisseurs quant à d'éventuels changements de politique.

Le crédit Euro Investment Grade s'est bien comporté, les financières surperformant les non-financières. Le fonds a bénéficié des rendements positifs des actifs titrisés et des obligations d'État européennes, en particulier de la Grèce et de l'Italie. En revanche, les stratégies macroéconomiques de valeur relative ont pesé sur la performance.

La stratégie du portefeuille a consisté à réduire l'exposition aux obligations d'État européennes et à augmenter l'exposition aux secteurs bancaire et aux secteurs cyclique et énergétique. Les perspectives anticipent de nouvelles baisses de taux de la BCE et des actions graduelles de la Fed et de la BoE. Malgré les risques liés aux tarifs douaniers et aux changements de politique fiscale, le fonds reste prudent en ce qui concerne les obligations d'État européennes et se concentre sur certains secteurs du crédit avec un biais de longue durée.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

*La note de qualité ESG de l'univers est retraitée des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

AVERTISSEMENT


Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF (HYPERLINK "<http://www.amf-france.org>") www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/> N°ADEME: FR231725_01YSG


BlackRock® est une marque déposée de BlackRock, Inc. et de ses filiales ("BlackRock") et est utilisée sous licence. BlackRock ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'opportunité d'investir dans un produit ou l'utilisation d'un service offert par SG29 Haussmann. BlackRock n'a aucune obligation ou responsabilité en ce qui concerne l'exploitation, la commercialisation, le commerce ou la vente de tout produit ou service offert par SG29 Haussmann.

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde

- Membres indépendants au conseil : présence personnes indépendantes au sein des conseils

- Main d'œuvre représentée par des conventions collectives : pourcentage de la main-d'œuvre de la société qui est représenté par des conventions collectives, si ce chiffre est déclaré.

- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies : indique si la société respecte les principes du Pacte mondial des Nations Unies.